

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Cahors : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
Paris : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RECLAMES 50 cent.

CAHORS ET DÉP. : 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. 50.
HORS DU DÉP. : 3 mois, 6 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr. 50.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

| Arrivées à CAHORS | | Départs de CAHORS | | Arrivées à | | Arrivées à | |
|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|---|----------------------------|
| 11 h. 16 ^m matin. | 5 h. » ^m matin. | 6 h. 49 ^m matin. | 10 h. 12 ^m matin. | 8 h. 23 ^m matin. | 10 h. 40 ^m matin. | 4 h. 27 ^m soir. | 1 h. 3 ^m matin. |
| 5 » 10 ^m soir. | 1 » 10 ^m soir. | 2 » 51 ^m soir. | 3 » 56 ^m soir. | 4 » 22 ^m soir. | 5 » 41 ^m soir. | 10 h. 33 ^m — 11 h. 22 ^m soir. | 4 » 39 ^m » |
| 10 » 10 ^m » | 5 » 40 ^m » | 7 » 34 ^m » | 8 » 46 ^m » | 9 » 28 ^m » | 10 » 55 ^m » | * * * * * | 2 » 48 ^m » |

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.) (Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivées à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

AVIS
L'Imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 10 Décembre.

L'élection de M. le duc Decazes, à Puget-Théniers, a été cassée par la Chambre des députés par 376 voix contre 50.

Tous les députés bonapartistes, sauf un, se sont abstenus, ne voulant prêter aucun concours à l'ancien ministre des affaires étrangères.

Il y a dans ce fait un utile enseignement pour les députés sénatoriaux du Lot.

Voudraient-ils voter pour les candidats d'une coalition qui aboutirait à des luttes intestines et à toute sorte de déchirements, quand ils ont la preuve que, dans le moment actuel, alors que les divisions et les rivalités devraient disparaître par calcul avant l'ouverture du scrutin, les coalisés sont, au contraire, en guerre les uns contre les autres ?

MM. le comte Murat, le baron Dufour et de Valon se sont abstenus !... Et on voterait pour leurs candidats ! cela n'est pas possible. Il faut aller vers l'unité gouvernementale, et non vers le déchaînement des compétitions gouvernementales.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 décembre.

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'élection de M. le duc Decazes à Puget-Théniers.

M. Decazes monte à la tribune (mouvement d'attention). Il déclare qu'il ne demande pas la validation, mais qu'il vient protester contre les allégations et appréciations qui pourraient abuser la confiance du pays. Il ajoute qu'il accepta la candidature pour provoquer une manifestation éclatante du sentiment français. Ce n'est pas M. Decazes qu'a élu Puget-Théniers, mais le représentant de la France. Il conclut en disant qu'il laisse la responsabilité à la Chambre si par son vote elle dit aux populations des Alpes-Maritimes qu'elles eurent tort de nommer le ministre des affaires étrangères.

M. Joly répond : Il dit que celui qui a été élu n'est pas le ministre des affaires étrangères, mais M. Decazes, qui s'est servi de sa situation pour assurer le succès de sa candidature. Il poursuit en reprochant à M. Decazes de se retrancher derrière un argument que la commission n'avait touché que très-désobéamment. Il raille le faux patriotisme de M. Decazes, qui accepta de rester ministre dans les cabinets successifs les plus contraires. (Applaudissements à gauche.) Il ajoute que la vraie raison de la candidature à Puget-Théniers, c'est que la candidature de Livourne était compromise. M. Joly reproche ensuite à M. Decazes ses compromissions honteuses avec les séparatistes, sous les auspices de M. de Broglie, garde des sceaux d'alors. (Tous les regards se tournent vers M. de Broglie, qui est dans la tribune du Sénat.) M. Joly donne lecture de la dépêche de M. de Broglie sur Fowent, laquelle provoque une nouvelle réprobation unanime. Il rappelle la profession de foi de M. Decazes en 1869, dans laquelle il protestait contre les agissements des fonctionnaires en faveur d'un autre candidat. Il ajoute enfin que la Chambre, en invalidant M. Decazes, appliquera simplement la jurisprudence de M. Decazes. M. Joly dénie à M. Decazes le droit de parler de patriotisme; il ajoute que la commis-

SÉNAT

Séance du 7 décembre.

M. Varroy dépose le rapport sur le budget des dépenses.

Le Sénat décide, malgré l'opposition de M. Buffet, que la discussion de ce rapport sera inscrite en tête de l'ordre du jour de jeudi.

La droite a voté contre la date de jeudi.

La séance est levée.

Angleterre.

Beaucoup de bruit pour rien ! » s'écrie le Times, en parlant du débat engagé au Parlement par l'opposition sur les affaires afghanes.

Le mot est un peu dur, mais juste.

Depuis deux mois ou peu s'en faut, les organes de l'opposition sommaient et défiaient tout ensemble le cabinet de réunir le Parlement. Ils réclamaient à grands cris le champ-clos. On devait foudroyer le cabinet sous l'énormité de ses fautes. Quelques-uns prédisaient même que le gouvernement, battu à plates coutures, réduit aux abois, serait obligé de recourir in-extremis à une dissolution.

Le Parlement s'est réuni; et qu'a-t-on constaté ? M. Gladstone s'est abstenu de donner une seconde édition de son discours de Greenwich. Le marquis de Hartington, le leader en titre de l'opposition de la Chambre des communes, s'est contenté de critiques rétrospectives

Afghanistan.

Le général Roberts a poussé des reconnaissances jusqu'au village d'Ali-Khyel, situé au delà du défilé au Peïvar. Les troupes anglaises occupent maintenant les deux versants de ce passage. Ali-Khyel se trouve sur la route qui, par le col de Choutar-Gardann mène à Caboul; une centaine de kilomètres environ sépare encore les avant-postes du général Roberts de la capitale de l'émir.

Comme il fallait s'y attendre après le succès de Peïvar, les prévisions les plus optimistes ont cours dans l'Inde. Ainsi on a dit à Lahore que, dans une lettre adressée au major Cavagnari, Chir-Ali avait exprimé le désir de faire sa soumission. Si telles étaient les intentions de l'émir, il ne se serait pas adressé à un simple major, mais directement à lord Lytton; du reste cette lettre a été écrite bien avant le combat de Peïvar, puisqu'on en signalait l'arrivée à Dakka il y a déjà plusieurs jours, et il serait étrange que le gouvernement anglais ne se fût pas empressé d'en révéler le contenu.

L'ensemble des dépêches permet de se faire une idée exacte de l'affaire de Peïvar. La garnison afghane du fort de Kouroum, au nombre de 2,000 hommes, s'était hâtée d'évacuer la place à l'approche des Anglais, emmenant avec elle douze pièces de canon. C'est cette garnison en retraite que le général Roberts avait atteint par une marche forcée et dont il avait attaqué l'arrière-garde en marche, lorsque le feu d'une batterie afghane établie sur la crête même de Peïvar le contraignit à différer l'exécution de son dessein. Les douze pièces emmenées de Kouroum et les six pièces de la batterie de Peïvar donnent le total de dix-huit indiqués comme celui des canons capturés. Quelle était la force du corps afghan qui gardait le sommet de Peïvar et avec lequel la garnison fugitive avait pu opérer sa jonction ? C'est ce qu'on ignore. On ne sait pas non plus quels moyens de défense les Afghans possèdent au camp de Choutar-Gardann, qui fait suite au Peïvar; mais on sait que la grande concentration de l'armée afghane se fait à Khaki-Tézing, dans le défilé de Kouroum-Kaïber. Ce point peut-être considéré, en effet, comme la clef de Caboul, et c'est là sans doute que l'émir aura accumulé ses forces.

à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

En Angleterre, au contraire, l'effet produit est des meilleurs; car le nouveau cabinet est considéré comme favorable aux réformes. Le nouveau grand-vizir est connu pour ses capacités et son énergie, et la nomination de Carathéodori est approuvée de tous. C'est la première fois qu'un chrétien est élevé à un poste aussi important.

On assure que le Pape a envoyé à l'empereur Guillaume, par l'intermédiaire du nonce de Munich, une lettre dans laquelle il félicite l'empereur d'Allemagne d'avoir repris la direction des affaires et exprimé le désir que les négociations entamées aboutissent à un bon résultat.

Il est probable que les rapports du Vatican avec le Chili vont être bientôt rétablis, quelques personnages éminents du Chili ayant offert leurs bons offices. Le Vatican serait disposé à faire des concessions pour écarter les difficultés.

On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix amendements, à l'heure actuelle, au projet de loi de classement de nouveaux chemins de fer d'intérêt général. A raison de quarante kilomètres en moyenne par amendement, cela ne représente pas moins de 3,600 kilomètres de plus, qui, au prix de 250,000 à 300,000 francs le kilomètre, coûteraient un milliard à ajouter aux milliards de M. de Freycinet. Il faut compter qu'il y aura, en proportion, autant de demandes pour les voies navigables et les ports de mer.

Le National dit que les députés bonapartistes ont organisé un banquet destiné à fêter l'anniversaire du 10 décembre.

Les organes de la faction annoncent que cette petite fête sera présidée par M. Haentjens.

Nous recommandons cette manifestation aux députés sénatoriaux du Lot, qui appartiennent à l'opinion légitimiste.

Les journaux espagnols continuent à engager Alphonse XII à convoler en secondes noces.

« Le roi, disent-ils, et sa sœur la comtesse de Girgenti ont pas d'enfants, leurs deux sœurs plus jeunes ne sont pas mariées, et le trône se trouve ainsi à la merci d'un accident ou d'un crime. Parmi les princesses de la maison de Bourbon considérées comme pouvant être choisies, on cite la sœur aînée de la reine (qui est peut-être un peu âgée pour le roi), la princesse Blanche d'Orléans, la fille du comte de Trapani et la fille du duc de Séville. Parmi les autres princesses, une protestante étant naturellement hors de cause, la deuxième fille du roi Léopold de Belgique paraît être en faveur quoiqu'elle soit peut-être un peu jeune. »

INFORMATIONS

Le changement ministériel qui a eu lieu à Constantinople a produit à Vienne une très-défavorable impression. Khérédine-Pacha est connu comme un des adversaires déclarés de l'Autriche. Il s'était de toutes ses forces opposé

l'année 1878 doit commencer le 12 décembre courant.

Conformément aux prescriptions de la loi du 19 mars 1873 et du décret du 29 avril, même année, réglementant le mode d'élection des membres appelés à représenter dans le conseil les grands corps de l'Etat, le ministre de l'instruction publique, président du conseil supérieur après avoir invité les archevêques et évêques à lui faire connaître le candidat de leur choix, a chargé du dépouillement des votes une commission composée du cardinal archevêque de Paris, de l'évêque de Chartres, du ministre, président, et de M. Charmes, chef du cabinet, secrétaire.

La commission s'est réunie mercredi, 4 décembre.

Le dépouillement a eu lieu suivant les formes prescrites.

Mgr le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, a été proclamé membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

L'Avenir militaire dit que le gouvernement ayant décidé que de nouveaux drapeaux seraient distribués à tous les corps de troupe, le ministre de la guerre a pris les dispositions nécessaires pour l'application de cette mesure.

Une circulaire récente a fait connaître aux colonels que quatre noms de bataille figureraient sur les drapeaux. L'état-major général a recherché, à cet effet, dans les historiques des régiments, les noms des quatre combats où ceux-ci se sont le plus illustrés. Toutefois, le ministre chargé les colonels du soin de consulter leurs subordonnés à cet égard; le corps d'officiers est le meilleur juge pour apprécier les batailles qu'il convient d'inscrire sur l'étendard de leur régiment.

Le Français annonce que l'accord est fait dans le département de la Gironde entre les bonapartistes et les légitimistes, qui voteront pour MM. Béhic, Hubert Delisle, de Pelleport et Pascal.

Nous saurons bientôt si la Guienne, qui avait déjà trouvé que la part faite aux candidats bonapartistes dans la Gironde était trop prépondérante, se soumet aux exigences du parti de l'empire.

Le Moniteur de l'Oise, feuille bonapartiste de Beauvais, annonce qu'une réunion d'électeurs sénatoriaux a eu lieu à Beauvais à l'hôtel d'Anglerie.

Les conservateurs réunis, dit le Moniteur de l'Oise, n'ont absolument rien arrêté. On a beaucoup parlé, mais si on était d'accord sur le principe, il n'en a pas été de même ni sur la formation de la liste ni sur le choix des candidats.

Bref, ajoute-t-il, une commission a été chargée d'étudier la question: ce n'est pas un enterrement de première classe, mais cela y ressemble.

FRUILLON DU JOURNAL DU LOT 10 décembre 1878. (16)

Correspondance Littéraire AB. FAYRE.

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU. LA ROUTE DU BEYROUTH.

Deux cavalier, montés sur des chevaux arabes aux selles de velours ornées de dorures, les pieds enfoncés dans les larges étriers, damasquinés, suivaient au petit pas de leurs coursiers la route conduisant à Beyrouth. On n'apercevait pas encore les maisons blanches, aux terrasses plates, de la ville orientale, de la vice-reine de ce Levant dont Smyrne est l'impératrice. L'horizon se perdait derrière un rideau d'orangers en fleurs, et le ciel bleu apparaissait à travers le feuillage vert tout garni de sa neige odoriférante.

L'heure de la fraîcheur approchait, et la brise de mer, ce souffle bienfaisant et régulier des pays orientaux,

Quelques journaux allemands dressent une sorte de bilan des expulsions, des interdictions et des suppressions qui ont été prononcées en vertu de la loi contre les socialistes, depuis la promulgation de cette loi, c'est-à-dire depuis un mois environ.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur cette revue statistique, on voit que 143 associations ont été dissoutes, que 37 journaux ont été supprimés et 101 livres ou brochures frappés d'interdit. C'est en Prusse que l'on compte le plus grand nombre d'interdictions et de suppressions; puis viennent la Saxe et le grand duché de Hesse.

En ce qui concerne les associations dissoutes, il est peut-être intéressant de constater que dans ce nombre se trouvent 62 associations électORALES, 21 gewerkschaften (réunions de métiers), 36 associations de chant, 4 réunions d'amateurs de théâtre, 1 société de consommation, 10 sociétés d'instruction des ouvriers, 7 associations de secours.

Quant aux socialistes expulsés de Berlin, le nombre en est de 42. Le dernier courrier de Panama a apporté de tristes détails sur un tremblement de terre. La première secousse s'est fait sentir à Jucupa qui est totalement détruit; les victimes sont en grand nombre, ainsi qu'à Nueva, Chiriameca, Santiago de Maria; beaucoup d'autres villes ont souffert; les récoltes sont entièrement détruites. Les plus fortes secousses ont commencé par un mouvement oscillatoire quarante secondes environ se terminant par un choc violent; on aurait dit par moment que la croûte du globe se soulevait.

Ce tremblement de terre a été causé par le volcan de Tecapa qui est en pleine éruption. La tranquillité est loin d'être rétablie; des pronostics, auxquels les gens du pays ne se trompent pas, font craindre l'éruption du Santa-Anna situé également dans le sud de Salvador.

Le Momotombo, volcan qui s'élève au milieu du cap Malagua, est également en éruption; depuis quelques jours, des flammes et une épaisse fumée sortent du cratère; on entend des explosions formidables, projetant au loin des cendres et des pierres.

Quoique le Conseil fédéral suisse ait repoussé la demande de quelques cantons pour le rétablissement de l'interconciation à Lucerne, le Vatican a décidé de continuer à marcher dans la nouvelle voie et de faire tout son possible pour le rétablissement de ses rapports avec la Suisse.

La mortalité en Europe. On se préoccupe de plus en plus, dans l'Europe moderne, des questions qui touchent à la conservation et à l'amélioration physique de l'espèce humaine. On a fini par comprendre qu'une nation ne peut être grande que si sa population s'accroît dans des conditions normales, et surtout que si cette population se compose d'éléments vigoureux, doués d'une vitalité durable.

A ce point de vue, il est très-intéressant de se rendre compte, d'après les données de la science, de la situation respective des divers Etats de l'Europe, sous le rapport de la mortalité. Un savant russe a entrepris ce travail dont nous allons mettre les résultats sous les yeux de nos lecteurs.

Table with 2 columns: Etats, Mortalité par 1,000 habit. Rows include: Russie (37.5), Hongrie (37.2), Serbie (32.2), Bavière (31.7), Wurtemberg (31.7), Autriche (31.2), Espagne (30.5), Italie (30.3), Allemagne (27.8), Prusse (27.3), Roumanie (27.0), France (26.3), Pays-Bas (25.6), Suisse (23.8), Belgique (23.7), Grande-Bretagne (22.3), Grèce (22.3), Portugal (21.3), Danemark (19.5), Suède et Norvège (18.2).

La France, on le voit, occupe le 12e rang sur 20, au point de vue de la mortalité. Elle est un peu plus favorisée que l'Allemagne et présente, à son détriment, une différence assez notable avec la Grande-Bretagne. Tout cela indique qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'alimentation et de l'hygiène.

CHRONIQUE LOCALE ET MERIDIONALE

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Séance du 7 décembre. Samedi dernier, réunion du Conseil municipal. Séance d'affaires comme il en faudrait souvent. C'est d'abord, M. le maire qui informe le Conseil que, par un arrêté récent, M. le Préfet a approuvé le projet de prolongement de la rue des Badernes jusqu'à la rue Brives.

Ensuite M. Costes fait rapport sur la réorganisation du Conseil de surveillance de la Caisse d'épargne et sur la nécessité d'un emprunt à la caisse des chemins vicinaux d'une somme de quarante mille francs spécialement destinée à la restauration ou reconstruction du Pont-neuf. Ses propositions sont adoptées.

Sur les rapports de M. Sirech, le conseil maintient ses précédentes délibérations relatives à l'alignement de la rue du moulin St-James; Décide que le monument des Mobiles sera placé sur le cours Lafayette; Ajourne la solution de diverses affaires, pour donner à l'administration le temps d'en compléter l'instruction; de ce nombre est le projet de translation de la bibliothèque communale des bâtiments du Lycée dans ceux de l'ancien palais de justice; Enfin autorise M. le maire à faire restaurer

Du second personnage on ne voyait exactement rien qu'une masse informe de burnous, accumulés les uns sur les autres, de ceintures de laine et de plaids bariolés. Les capuchons des burnous superposés entouraient la tête, et les pans des vêtements retombaient jusque sur les épaules, qu'ils recouvraient entièrement. Au premier abord, on pouvait croire à une pyramide de couvertures, mais en examinant attentivement l'objet placé sur la selle, on finissait par supposer qu'un être humain devait exister sous cet amas de burnous. « Sur mon âme, sir William, dit le gros homme roux garance, en se tournant vers le paquet qui cheminait côte à côte avec lui, vous pouvez essayer d'enlever vos burnous. — Aoh! fit une voix claire, croyez-vous! — Je l'affirme. — C'est que mon cher monsieur Paterson, j'ai peur de ce damné soleil. — Il baisse, sir William, il baisse! — Cependant j'ai cru qu'il serait prudent d'attendre encore. — Mais vous étoufferez là-dessous. — Non! cher, non! D'ailleurs je préfère étouffer un peu, plutôt que brûler; le supplice est moins grand. S'il vous était arrivé ce qui m'est arrivé à moi, monsieur Paterson, vous seriez dorénavant aussi prudent que je le suis. — Décidément que vous est-il donc arrivé, sir William! Vous avez fait allusion déjà à un événement fâcheux, sans jamais me raconter les détails. — Eh bien! monsieur Paterson, figurez-vous que dernièrement, en quittant Tripoli, j'ai failli être

immédiatement le rez-de-chaussée de ce vieux bâtiment pour l'affecter aux magasins des subsistances et à la manutention du pain de troupe.

M. Pouzergues fait approuver l'établissement d'un nouveau bec de gaz dans la rue de la Rivière, et certaines restaurations au café de la Comédie; et il demande l'ajournement de l'aqueduc de la rue Pélagry, jusqu'au moment où les propriétaires intéressés se seront engagés à faire les frais de construction du trottoir.

Malgré les observations de MM. Lagarrigue et Sirech, l'ajournement est adopté.

M. Bousquet dépose le budget de l'hospice pour 1879 qui est adopté, et le budget communal qui est également approuvé, avec quelques amendements proposés par MM. Sirech et Pouzergues.

Sur la demande de M. Lehouf, il est nommé une commission chargée de l'organisation d'une société de secours mutuels pour les femmes.

Une demande de trois lanternes à gaz, à placer l'une dans l'avenue de la gare, la deuxième à l'entrée de l'impasse Bénéchou (petite Barre) et la troisième à l'extrémité de la rue St-Géry est déposée, en son nom personnel, par M. Sirech et renvoyée à l'examen de la Commission des travaux publics.

Enfin M. Sirech demande l'abolition du droit d'octroi sur les huiles de noix combustibles et comestibles. Il fait remarquer que, d'après la loi des finances votée le 4 courant, en supprimant le droit d'octroi qui est de 5 fr. par cent kilogram, le conseil supprime en même temps le droit d'entrée qui est de 8,75, au profit du Trésor. Ce sera donc, pour les petits propriétaires, un véritable bienfait obtenu au moyen d'un sacrifice insignifiant.

Le Conseil approuve la proposition et autorise M. le maire à s'entendre avec le fermier de l'octroi pour réaliser la suppression de la taxe à partir du 1er janvier prochain.

La séance est levée à dix heures et demie; elle avait été utilement remplie.

Les environs de la ville de Cahors sont journellement dévastés par des maraudeurs qui, non contents de voler le bois que se trouve à découvert dans les vignes, pénètrent dans les maisons avec effraction et saccagent tout ce qui s'y trouve. Nous avons sous les yeux une forte serrure, digne assurément d'une porte-cochère, qui a été pour ainsi dire broyée. C'est principalement les plaines de Peyrois, Pach-de-Gal et les abords de la route de Roquebillière qui sont si bien fréquentées.

Il nous semble qu'il serait facile d'arriver à la découverte des coupables, et nous espérons qu'on évitera, à force de vigilance, de plus graves méfaits.

Admission dans le corps des Conducteurs des Ponts-et-Chaussées.

Concours de 1879.

Un concours pour l'admission des candidats à l'emploi de conducteur des ponts-et-chaussées s'ouvrira à Cahors, pour les examens du premier degré, le lundi 10 mars prochain.

On pourra prendre connaissance des conditions d'admissions et du programme du concours à la Préfecture (3e division), Bureau des Travaux Publics) et dans les bureaux de MM. les Ingénieurs en chef et ordinaires des ponts-et-Chaussées du département.

— Etre cuit? — A la lettre, monsieur Paterson, à la lettre! Il y avait peu de temps que j'étais en Syrie et je ne connaissais pas encore les inconvénients du climat. Je me lève un matin, je prends le thé, et naturellement un verre de sherry, et je regarde ensuite à ma fenêtre. Un temps superbe, un temps à aller passer deux heures Hyde-Park. Aoh! fit-je en moi-même, il faut faire un tour de promenade; je vais aller offrir mon escorte à lady Harry et à miss Jane sa fille. Vous comprenez, que je devais faire une toilette convenable. Je prends un pantalon de toile, une jaquette de toile, le tout blanc, et une chemise fine de baptiste. Je mets mon pantalon. Un vrai costume de gentleman, cher monsieur Paterson. C'est Kopp, du Strand, qui m'a habillé et Lewis, de Picadilly, qui me chausse. Vous comprenez? — A merveille, sir William! Ensuite? — Je pars donc, continua la voix sortant de dessous l'amas de burnous, et je vais trouver ces dames. J'étais très-bien ainsi, je vous l'affirme, et miss Jane donna me faire compliment sur mon costume. Nous fîmes la promenade, hélas! en plein soleil. Je rentrais avec des pigotements sur tout le corps; j'avais la fièvre, je me mis au lit. — Vous avez attrapé un coup de soleil? s'écria M. Paterson. — Des pieds à la tête, cher monsieur. J'étais

Le Républicain du Gers a publié le procès-verbal suivant, qui lui a été communiqué par M. Rubigni, conseiller de préfecture d'Auch :

A la suite de différents articles injurieux pour M. Rubigni et publiés dans le journal l'Appel au peuple sous la signature A. de Lacour, nous nous sommes présentés chez M. de Lacour, rédacteur en chef de l'Appel au peuple, à qui nous avons demandé de nous aboucher avec deux de ses amis, afin de régler les conditions d'une rencontre.

M. de Lacour nous a répondu qu'il ne désignerait personne, ne voulant accorder réparation à M. Rubigni que lorsque celui-ci aurait produit les pièces d'une instruction judiciaire dans laquelle il n'a figuré ni comme accusé ni comme témoin.

Sur notre observation que M. Rubigni n'avait pas à faire la preuve négative des faits allégués contre lui, M. de Lacour nous ayant déclaré persister dans son refus, nous avons dû considérer notre mission comme terminée.

Signé : G. SIMON, DENYS FABRE.

Le Républicain dit que M. Rubigni ayant rencontré M. de Lacour, rédacteur en chef de l'Appel au peuple, a frappé M. de Lacour de deux coups de canne à la figure.

Dernièrement un homme s'éteignait dans une pauvre chambre d'une maison de la rue de la Rose, à Marseille.

Cet homme, nommé Joseph Tricon, vivait misérablement et passait dans le quartier pour assez malheureux, bien qu'on sût qu'il encaissait parfois des coupons de rente, le produit sans doute de quelque modeste valeur précieusement conservée pour faire face aux besoins des vieux jours.

Si minimes qu'elles fussent, ces valeurs existaient cependant; les scellés furent apposés au domicile du défunt, et ses héritiers furent appelés.

En présence de ceux-ci, une scœur et deux nièces, les scellés furent levés et l'on procéda, dans la chambre qu'avait habitée Tricon, à de minutieuses recherches qui devaient amener la découverte des titres dont il touchait la rente. Mais tous les tiroirs ayant été fouillés, les meubles dérangés, les matelas renversés, les murs même sondés dans la pensée qu'ils pouvaient dissimuler une cachette, les héritiers ne trouvant rien, se disposaient à se retirer d'emportant que leur déception, lorsqu'une personne eut l'idée de remuer un vieux vase dont nous n'oserions pas autrement désigner l'usage.

Le vase était plein de papiers divers que l'on eut bientôt fait d'étaler au grand jour. Voici quels étaient ces papiers : vingt-cinq billets de mille francs, quatre-vingt-quatre obligations de la Chambre de Commerce, deux titres de rente sur l'Etat! Tous ces chiffons représentaient une valeur d'environ cent vingt mille francs.

A ce trésor était joint un testament, aux termes duquel une partie en devait revenir à la fille naturelle de Tricon, ainsi qu'à la femme qui l'avait soigné à ses derniers moments. Le reste en reviendra à ses héritiers naturels.

Ceux-ci jugeront-ils à propos de se servir désormais d'un coffre-fort, analogue à celui du défunt?

On lit dans le Courrier de Narbonne :

M. Pitiot et sa fille se promenaient à huit heures et demie du soir sur le boulevard de la gare, non loin de leur domicile, lorsqu'un individu vint à pas précipités sur elle et frappa violemment Mme Claire Pitiot à l'épaule; les cris poussés par les deux dames effarées mirent en fuite le malfaiteur.

Cependant M. Pitiot se plaignait du coup qu'elle avait reçu. Le docteur était vive, lancinante. Une fois arrivée chez elle, on la déshabilla, et alors on s'aperçut que le corsage était inondé de sang; la pauvre fille avait reçu un coup de couteau.

M. le docteur Augé, qui habite dans la même maison, lui donna tous les soins nécessaires, il a déclaré que si la lame n'avait pas été arrêtée par un os, le couteau aurait pu perforer le poumon.

L'individu qui a commis cette criminelle agression est un repris de justice en rupture de bail : il se nomme Tollié (Jean), est originaire de Bessine (Haute-Vienne), et a subi huit con-

damnations pour vol. Il s'est, dit-on, livré lui-même à la police.

On raconte qu'il a répondu au magistrat qui lui demandait ce qui l'avait poussé à cette mauvaise action.

C'est pour me distraire.

Et puis il a ajouté d'un ton cynique : Après avoir manqué mon coup, je suis allé sur la berge du canal pour tâcher de mieux réussir; malheureusement pour moi je n'ai rencontré personne.

Pour la chronique locale, A. Layton

La catastrophe de la Manche.

Lundi, vers minuit, le bateau à vapeur allemand Pomerania, venant de New-York, avec des passagers et un chargement complet, a été abordé par le trois-mâts barque Noel Eilian, de Carnarvon, à l'entrée de la Manche. Le vapeur fut atteint dans le bordage de tribord, un peu en arrière de la cheminée.

Le choc fit dans le navire une entaille énorme, par laquelle l'eau se précipita en bouillonnant et fit sombrer le bâtiment en moins de quinze minutes. C'est à minuit moins un quart exactement que l'accident a eu lieu, et à minuit dix le Pomerania n'existait plus. On croit qu'il avait à bord 220 personnes. L'Eilian traversait la Manche sur lest, se rendant à Cardiff.

Le steamer anglais Glengarry, qui se trouvait dans le voisinage, stoppa aussitôt et mit à la mer ses embarcations qui purent recueillir 162 passagers ou hommes de l'équipage, ce qui réduisit à une soixantaine environ le nombre des gens que l'on suppose être noyés, y compris le capitaine Schwensen.

Les passagers sauvés par le Glengarry ont été transbordés sur les remorqueurs Granville et débarqués, vers neuf heures, au Sailore-home, à Douvres, où on leur fournit des vêtements et autres choses indispensables.

Le premier officier, qui est un nombre des personnes sauvées, a, avec une bonne grâce toute allemande, refusé de donner le moindre renseignement aux représentants de la presse, en disant que le consul avait reçu toutes les informations utiles et que, quant à lui, il ne voulait rien dire.

Après avoir quitté New-York, le Pomerania avait eu une excellente traversée.

Il y avait huit embarcations à bord sur lesquelles quatre purent être mises à la mer avec succès. On ne sait ce qu'est devenu le capitaine qui se trouvait sur le pont dirigeant les manœuvres la dernière fois qu'on l'a aperçu. La Noel Eilian a sa joue de tribord complètement endommagée, et elle n'a dû son salut qu'à ses cloisons étanches.

C'est à quelques milles seulement de l'endroit où périt le Grosser-Kurfurst que l'abordage a eu lieu. La plupart des victimes étaient des ouvriers qui venaient passer les fêtes de Noël dans leur Vaterland. Le Pomerania était parti de New-York le 11 novembre ayant à bord 37 passagers de 1^{re} classe, 17 de 2^e classe et 95 de 3^e formant un total de 151 sur lesquels 47 avaient été débarqués à Plymouth et à Cherbourg. Mais cinq nouveaux voyageurs avaient été pris à Plymouth à destination de Hambourg.

Ce vapeur appartenait à la ligne hambourgeoise américaine de bateaux à vapeur. Son tonnage brut était de 3,382 tonneaux. Il avait été construit à Greenwich en 1873. Il était gréé en brick et à hélice. La Noel Eilian est un trois-mâts barque en fer de 1,100 tonneaux du port de Liverpool construit l'année dernière à Sunderland et coté A. I.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Voici l'état actuel de la lutte électorale dans les départements soumis au renouvellement sénatorial du 5 janvier prochain.

Sur 31 départements soumis au renouvellement, comme faisant partie de la série sortante (y compris la Martinique et la Constantine), 3 seulement n'ont pas encore choisi leurs candi-

dats républicains : ce sont la Haute-Garonne, l'Hérault et l'Oise.

L'Hérault doit choisir ses siens dans une réunion des délégués qui aura lieu dimanche prochain; l'Oise et la Haute-Garonne procèdent au choix de leurs candidats par arrondissement sauf à grouper ensuite les désignations.

Les coalisés sont loin d'être aussi avancés. Dans sept départements, non-seulement ils n'ont pas encore choisi leurs candidats, mais encore on peut affirmer qu'ils n'opposent aucun concurrent aux républicains; ce sont : l'Isère, le Jura, le Loir-et-Cher, la Loire, la Haute-Loire, la Haute-Marne et Meurthe-et-Moselle. Dans deux départements où ils doivent engager la lutte, ils n'ont pas encore arrêté leurs choix; ce sont : l'Hérault et l'Oise. Enfin, dans trois départements ils ont trop de candidats, les sénateurs sortants étant doublés d'une ou plusieurs candidatures dissidentes; ce sont : la Haute-Garonne, la Gironde et l'Indre. Il est à remarquer, au contraire, que les républicains avec une discipline entière et un accord complet, n'ont aucun candidat dissident, sauf à Constantine et à la Martinique où l'absence de toute candidature réactionnaire permet la concurrence des républicains. Dans les six départements ayant des élections partielles à faire par suite de vacances par décès dans leur représentation sénatoriale, deux ont déjà fait choix de leurs candidats républicains : l'Ariège et Saône-et-Loire. Les Bouches-du-Rhône, le Gard et le Puy-de-Dôme doivent choisir leurs candidats dans quelques jours, mais la nécessité d'une désignation rapide est moins grande, car les adversaires désertent la lutte. Dans la Vendée, les républicains ont choisi leurs candidats. M. Périer, le réactionnaire, M. Halgan.

Bourse de Paris

Cours du 10 Décembre.

Table with 2 columns: Valeurs diverses au comptant, and CLOTURE du 9 déc. précédent. Rows include Rente 3 p. %, 3 p. % amortissable, 4 1/2 p. %, 5 p. %, Banque de France, Crédit foncier, Orléans-ACTIONS, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 %.

Librairie J. HETZEL et C^o 18, rue Jacob, Paris NOUVEAUTÉS 1879

COMPTES RENDUS LITTÉRAIRES DU MAGASIN ET DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCREATION.

On ne saurait trop louer le goût et la sûreté avec lesquels la librairie J. Hetzel et C^o poursuit son œuvre si méritoire depuis bientôt quinze ans.

Aux 200 excellents et charmants ouvrages dont elle a successivement enrichi le trésor littéraire, autrefois si pauvre, de la jeunesse et de l'enfance, elle en ajoute 20 nouveaux cette année. C'est après plusieurs années de préparation que chacune de ses publications arrive à l'éclat. Rien n'est donc à l'improvisation dans ce constant et intelligent effort. Les familles ne s'y trompent pas, et le nom de la maison Hetzel sur un livre destiné à la jeunesse est pour les yeux attentifs une marque de confiance attachée à l'œuvre qui la porte. Une médaille d'or, d'une part et de l'autre la décoration accordée, à la suite de l'Exposition, au directeur du Magasin et de la Bibliothèque d'Éducation et de Récréation, ajouteront encore à cette confiance. Nous parlerons prochainement au loisir de ces beaux et bons livres; nous nous bornerons aujourd'hui à les signaler par leurs titres aux nombreuses familles qui les attendent : Un Capitaine de quinze ans, de Jules Verne; La Découverte de la Terre, également de Jules Verne; nos Filles et nos Fils, de E. Legouvé, de l'Académie française; Maroussa, de P.-J. Stahl; Les Chasseurs de chevêures, de Mayné-Reid, édition adaptée pour la jeunesse; le Journal d'un Volontaire d'un an, de Valléry-Radot (ouvrage couronné par l'Académie); La Famille Martin, de M. Génin; Un drôle de voyage, de Fath; Communications et Transmissions de la pensée, du capitaine de frégate Du Temple, et l'Histoire d'un Hôtel de ville et d'une Cathédrale, par Viollet-le-Duc. Ces charmants et excellents ouvrages, richement illustrés, format grand in-8, les uns, livres d'imagination, des autres, livres de science, s'adressent au second âge et à la jeunesse. Leur prix est, suivant le format, de 5, 7 ou 9 fr. Pour le second et le premier âge, la librairie Hetzel inaugure une petite Bibliothèque blanche à 2 fr.

qui contient, dès à présent, 9 jolis volumes in-16 anglais : la Vie de Polichinelle, d'Octave Feuillet; les Aventures de Ton Pouce, de Stahl; Un Hiver dans les glaces, de J. Verne; les Clients d'un vieux poirier, de Van Bruyssel; la Musique en famille, par Lacombe; la Mère Michel, de La Bedollière; le Petit Tailleur Bouton, de Génin; la Guerre pendant les vacances, de Lemoine; la Mythologie de la jeunesse, de Baude; l'auteur des Cahiers d'une Elève de Saint-Denis.

Pour le premier âge plus exclusivement, 8 nouveaux Albums-Stahl : M. Jujules et sa sœur Marie, la Salade de la grande Jeanne, les Petits Robinsons de Fontainebleau, Gribouille, de 3 à 5 fr.; et 4 en couleurs : la Marinotte en vie, Don Quichotte, les Métamorphoses du Papillon et la Pêche au tigre; ces 4 derniers à 1 fr. 50. Enfin, les 2 beaux volumes de l'année du Magasin d'Éducation et de Récréation, impatientement attendus par ceux qui ont les 26 premiers de cette précieuse collection. Tant que nos enfants auront le goût de la lecture, il n'y aura pas de récits plus charmants à leur proposer que la Roche aux Mouettes, de Jules Sandeau; Roméo et Juliette, d'Hector Malot; les dix-neuf Voyages extraordinaires, de Jules Verne; les Patins d'argent, l'Histoire d'un âne et de deux jeunes Filles, la Famille Chester, Mon premier Voyage en mer, les Histoires de mon Parrain et les Contes de Morale familière, de P.-J. Stahl, couronnés par l'Académie; les Contes et le Théâtre du petit Château, l'Histoire d'une Bouchée de pain et les Serviteurs de l'Estomac, de Jean Macé; le Livre d'un père, de Laprade; l'Histoire d'une famille pendant la guerre, de Mme Boissonnas; l'Histoire d'un enfant (le petit Chose), d'Alphonse Daudet; les Deux amis, les Aventures d'un jeune naturaliste et le Don Quichotte de la jeunesse, de Lucien Biart; les Aventures de terre et de mer, de Mayné-Reid, comprenant : le Désert d'eau, les Jeunes Esclaves, les Jeunes Voyageurs, les Deux Filles du Squatter, les Naufragés de l'île de Borné, les Planteurs de la Jamaïque, la Sœur perdue, William le Mousse, la Comédie enfantine, de Louis Ratisbonne; la Jeunesse des hommes célèbres et la Morale en action par l'histoire, d'Eugène Muller; le Petit Roi, de S. Blandy; le Nouveau Robinson suisse, de Stahl et Muller; la Thèse de Thé, de Kaempfen; le Picciolo, de Saintine; l'Histoire d'une Forteresse, de Viollet-le-Duc; l'Histoire d'une Maison, qui l'a précédée, et l'Histoire de l'habitation humaine, qui l'a suivie; la Plante et le Jardin d'acclimatation, de Grimard; l'Histoire du Ciel, de Flammarion; la Chimie des Demoiselles, de Cahours et Riche; les Sciences usuelles, de Du Temple; la Géographie de la France, de Jules Verne et de Th. Lavallée, avec ses 100 cartes et ses 100 vues de nos principaux sites et monuments, ne sont pas pour passer jamais. Ces livres définitifs sont les classiques de nos enfants aussi bien que les célèbres éditions de Molière, riche de 500 dessins, de Tony Johannot, des Fables de La Fontaine, illustrées de 100 grandes compositions de Lambert, et que la grande édition des Contes de Perrault, illustrée par Doré.

Nous recommandons, tout particulièrement en vue du nouvel an, une magnifique publication honorée d'un bref de N. S. P. Pie IX elle a pour titre : Les grandes Images catholiques de la religion, en 40 Tableaux. C'est un cours complet de la doctrine chrétienne. Pour la beauté du sujet et la richesse d'exécution, elle peut aussi bien figurer dans les salons que dans les chaumières. Nous croyons donc être utiles aux familles, aux curés aux maîtres et aux maîtresses d'école en leur recommandant ce Recueil, soit en feuilles, soit relié.

L'éditeur, C. Bertin, 18, rue Servandoni, à Paris, adressera la notice explicative à toute demande par lettre affranchie.

Puisse Dieu bénir cette œuvre et les hommes qui ont encore souci de l'avenir la propager autour d'eux.

PRIME DU JOURNAL DU LOT

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

(Sixième année).

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Dirigée par MM. H. BELLAIRE et le Dr MAURIN Hygiène, Modes, Littérature, Éducation.

Prime gratuite :

LE PETIT GUIDE DE LA SANTÉ, par le Dr DEHAUT Un joli volume de 108 pages.

Abonnement : 6 fr. par an au lieu de 7 fr.

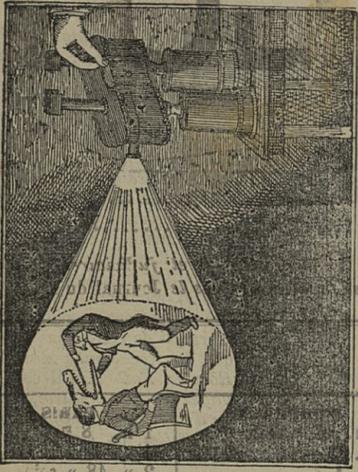
Pour bénéficier de la Prime, il faut envoyer un mandat de 6 fr. sur la poste aux bureaux du Journal du Lot.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SPLENDIDES ÉTRENNES

Le Lampadorama



Le Lampadorama est une nouvelle Lanterne magique qui n'a plus besoin des anciennes bandes de verre, si lourdes et si cassantes, si mal dessinées, si mal peintes et cependant si coûteuses. Le Lampadorama se sert, au contraire, de toutes sortes d'images, gravures, dessins, noirs ou coloriés. Il peut amuser pendant les soirées de nombreux spectateurs de tout âge, avec des images d'Épinal, des gravures de livres ou de journaux illustrés; avec ces charmantes lithographies en couleur, si répandues aujourd'hui, et qui y forment de délicieux pastels; avec des images de sainteté, dont les ors et les dentelles s'y projettent avec un éclat extraordinaire; avec des cartes photographiques, qui donnent des portraits de grandeur naturelle qu'on peut immédiatement dessiner; enfin avec des fleurs, des bijoux, des insectes, des statuettes, des poupées, etc., etc.

Prix : 20 fr.

Adresser les demandes au bureau du Journal du Lot.

Pour ceux que leur profession oblige à parler beaucoup; avocats, professeurs, orateurs, prédicateurs, quoi de plus désagréable

qu'un mal de gorge, un rhume, ou restant de bronchite? On emploie à profusion, mais sans grand résultat, chacun le sait, une série de pâtes, sirops, tisanes, etc., qui, le plus souvent, laissent la maladie suivre tranquillement son cours. Il n'y a guère que le Goudron qui puisse apporter un soulagement rapide, on peut dire presque instantané quand il est pris à dose suffisante. Pour obtenir ce résultat, il convient de prendre à chaque repas quatre à six capsules de goudron de Guyot.

Le flacon du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient donc à quelques centimes par jour, et l'on peut affirmer que sur dix personnes qui l'ont essayé, il y en a neuf qui s'en tiennent à cette médication.

Les capsules de goudron de Guyot, en raison de leur succès qui grandit chaque jour, ont suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

MÉDECINE.

I. — **Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche, accidents causés par le mercure et le tabac.** Faire usage des PASTILLES de DETHAN, au sel de Berthollet; 2 fr. 50, la boîte.

II. — **Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc.** Faire usage des PASTILLES et des POUDES de PATERSON, au bismuth et magnésien. — Pastilles: 2 fr. 50. — Poudres: 5 fr.

III. — **Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses.** Le VIN de BELLINI au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille: 4 fr.

Dépôts à la pharmacie DETHAN, faubourg St-Denis, 90, PARIS et dans les principales pharmacies de France et de l'Étranger.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie: M. J.-J. Noël, de Thuilleries (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres: M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871: M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218: M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522: M.

Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte: 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même d'après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 7 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

LE MYOPHILE

Vivre sans douleurs, rhumatismes, gouttes, lombago, tremblements, froid aux pieds, courbatures, malaise! n'est-ce pas un beau rêve?

C'est à quoi l'on arrive, en se servant du Myophile qui fait aussi disparaître de suite les courbures, écorchures, brûlures, engelures. Frictions très-agréables.

Dépôt central: 21, rue d'Aboukir, Paris. — Se trouve chez tous les principaux commerçants spéciaux.

Fabrication et exportation: Montreuil Frères et Cie, Pharmacien médaillé des hôpitaux (Clichy-la-Garenne).

Chaque flacon est accompagné d'une notice explicative produisant aussi des certificats d'une notoriété incontestable.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A LOUER

Le GRAND LOCAL qui était occupé par l'Imprimerie LAYTON, rue du Lycée. S'adresser à M. LAYTON, rue Valentré.

J. LARRIVE
 Mercier à Cahors, vend
 Les MACHINES A COUDRE par excellence
 LES MACHINES FRANÇAISES et sans rivales
 de
HURTU ET HAUTIN
 Brevetés en France et à l'Étranger
 qui ont obtenu pour leur supériorité
 En 1873, à VIENNE, la Médaille de Mérite;
 En 1875, à Paris, le Grand Diplôme d'Honneur et la Médaille d'Or;
 En 1876, à PHILADELPHIE, le Diplôme avec rapport du Jury à l'appui.
 Viennent de remporter
 A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
DEUX PRIX:
LA MÉDAILLE D'OR & LA MÉDAILLE D'ARGENT
 Machines garanties depuis 50 fr. — Le Catalogue est adressé franco sur demande

CAMPAGNE DE 1879
DREYFUS FRÈRES & Co
 21, BOULEVARD HAUSSMANN,
 (Concessionnaires du)
GUANO DU PÉROU
 ET DU
GUANO DISSOUS DU PÉROU
 DÉPÔTS EN FRANCE:
 Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Co.
 Brest, chez M. E. VINGNE.
 Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
 Dunkerque, MM. C. BOURDON et Co.
 Havre, chez M. E. PIQUET.
 Landerneau, chez M. E. VINCENT.
 La Rochelle, J. ORBIGNY, FAUSTIN fils.
 Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
 Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et Co.
 Metz, chez M. LE BARE.
 Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
 Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN.

CHOCOLAT-MENIER
 CONTREFAÇONS
 LE VÉRITABLE
 NON

TIRAGES DU 15 DÉCEMBRE
 Garantie contre le risque de remboursement au pair

| Obligations assorties | Cotées actuellement | Seront remboursées à | Perte pour le porteur |
|-----------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|
| Mille de Paris 1865 | 530 | 498 50 | 31 50 |
| Canal de Suez | 560 | 498 50 | 61 50 |

La Banque parisienne, 5, rue Chauchat, et bureau auxiliaire A. 41, rue de Rennes, Paris.
 S'oblige à rembourser, au cours moyens du jour du tirage, les titres amortis ou à les remplacer au gré du porteur, par des obligations de même nature non-amorties.
 Le porteur d'obligations n'a qu'à déclarer ses numéros en versant ou en envoyant 10 centimes par obligation Ville de Paris 1865 et 25 centimes par obligation Canal de Suez.
 Par correspondance joindre un timbre pour la réponse.
 Lire dans le Capitaliste du 4 Décembre la Notice détaillée.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS
 (9^e année) Rue de la CHAUSSEE-D'ANTIN, 18, Paris.
 Propriété de la Société Française Financière (anonyme) au capital de Six millions.
 Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers
 Paraît chaque dimanche, 16 pages de texte.
 Liste des anciens tirages.
 Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.
 ABONNEMENTS
 Paris et Départements **3 FR. PAR AN**
 Abonnement d'essai 3 mois, 1 fr.
 L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE
 un beau PORTEFEUILLE FINANCIER
 Traité de Bourse de 400 pages.

DOUCÈDE,
 Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ,
 à Cahors.
 J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerais de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.
 Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.
 DOUCÈDE, marchand tailleur.

A VENDRE
HARMONIUM
 PRESQUE NEUF,
 Avec colonnes torsées sur le devant,
 sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris.
Prix: 400 francs.
 Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.
 S'adresser au bureau du Journal.
 On donnera toutes facilités pour le paiement.

UN FRANC PAR AN
Le Moniteur 52 NUMÉROS
Valeurs à Lots
 PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
 Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
 LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEUX RENSEIGNÉ
 une cause financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix Actuel des Coupons; tous les Tirages, sans exception, des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
 On s'abonne à Paris: 12, rue de Londres.
 NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.